



### **UN PEU D'HISTOIRE...**

Avant le développement des grandes manufactures textiles au 19<sup>e</sup> siècle, ce secteur à l'ouest de Colmar était dominé par des moulins à blé et autres établissements hydrauliques, qui jalonnaient le cours du canal du Logelbach.

À la suite de la construction de la gare de Colmar-Munster en 1868, le quartier commence à prendre forme de part et d'autre de la voie ferrée. Il bénéficie de l'extension de l'industrie (filature Herzog, usine Barth, manufacture Borrocco et ateliers Klem).

À la fin des années 1860, l'industriel Antoine Herzog fait construire la première cité ouvrière, rue de la Bagatelle. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle, de nombreuses maisons individuelles sortent de terre, et des bâtiments scolaires et militaires sont érigés : l'école Hirn (1886-1887), l'école Pfeffel (1914), la caserne d'infanterie (1887-1889) et l'hôpital militaire (1892-1895). L'urbanisation se poursuit après la Seconde Guerre mondiale, avec la construction de la cité de France, la cité Langfurch et la cité de la Mittelharth.

#### 1900

Cette année-là, l'église Saint-Joseph reçoit sa consécration religieuse. Elle est dédiée au saint patron des artisans et des ouvriers.

## Pourquoi Saint-Joseph/Mittelharth?

Le quartier a pris le nom de son église, Saint-Joseph, et du territoire sur lequel il est installé, entre la Harth, le vignoble et la ville.



## DANS CE QUARTIER, VOUS TROUVEREZ...

# Un marché plein de charme, consacré aux produits locaux



Tous les samedis matin, sur la place éponyme, le marché Saint-Joseph dévoile ses étals colorés, qui ravissent autant les papilles que les yeux. C'est un temps fort de la vie locale : les Colmariens y font leurs emplettes, se retrouvent et discutent. Ce marché fait la part belle aux produits du territoire, permettant aux chalands de consommer local.

Ouvert de 8h30 à 13h





Pour accueillir ses écoliers, le quartier Saint-Joseph/Mittelharth dispose de plusieurs établissements : le groupe scolaire Louis-Pasteur, l'école élémentaire Hirn, et l'école maternelle des Muguets. Le quartier accueille également le collège Théophile-Conrad Pfeffel et le lycée polyvalent Blaise-Pascal.

## Des vignes dans la ville

Elles sont le témoin d'une tradition viticole, encore présente dans le quartier de nos jours. Preuve en est, plusieurs domaines y sont installés, notamment le domaine viticole de la Ville de Colmar. Il est installé dans l'ancien Institut viticole Oberlin, fondé en 1895. C'est à cet endroit que Chrétien Oberlin fit ses recherches sur la lutte contre le phylloxéra (une variété de pucerons ravageurs, parasites de la vigne).







## Le pôle sportif de la Waldeslust



Le quartier permet aussi de faire du sport, grâce à différents équipements. Le pôle sportif de la Waldeslust, situé dans un cadre verdoyant, offre un choix varié. Il est doté de quatre courts de tennis couverts, de sept courts extérieurs dont deux en revêtement synthétique, mais aussi de deux courts de squash, d'un terrain de volley, d'un terrain de football, ainsi que d'une salle d'escrime (salle d'armes Jean-Pierre Muller) de référence. Cette dernière a été retenue comme centre de préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

# L'auberge de jeunesse

Dans le quartier, une auberge de jeunesse accueille les visiteurs de mi-janvier jusqu'à fin décembre, grâce à ses 129 lits, répartis dans des chambres de tailles différentes. À guinze minutes du centre, c'est l'endroit idéal pour découvrir la ville dans un environnement calme et convivial. Gérée par la Ville de Colmar, l'auberge dispose d'un parc arboré. Elle est également labellisée " Accueil vélo ".







Fin octobre, la salle d'armes a accueilli l'équipe de France féminine d'escrime (épée, moins de 20 ans) pour un stage.

## Une bulle verte...



Le quartier regorge de petits trésors, que l'on découvre en explorant ses rues. Le parc, qui se niche entre les rues des Abeilles et du Merle, en fait partie... Grâce à ses grands arbres, il offre une bouffée d'air frais agréable.



## DES TRAVAUX POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

La Ville de Colmar investit année après année pour rendre le quartier agréable : réaménagement de la voirie, végétalisation des rues, entretien des bâtiments, etc.

Voici les principales opérations réalisées en 2020, 2021 et cette année.

## Des rues qui font peau neuve

Ces trois dernières années, la Ville a réalisé des travaux dans plusieurs rues du quartier, pour végétaliser et réaménager la voirie. De plus, de nouveaux éclairages publics ont été installés, tandis que les réseaux Orange ont été enfouis. Ces travaux concernaient la rue Charles-Grad en 2020 (coût: 303 000 €), la rue du Jura en 2021 (480 000 €) et la rue de Turckheim cette année (780 000 €). Pour cette dernière, le chantier s'étalait entre les rues du Florimont et Charles-Grad, y compris le carrefour avec l'avenue Charles-de-Gaulle, qui a été réaménagé pour plus de sécurité.

En octobre 2022, la piste cyclable de la **route d'Ingersheim** (entre les **rues des Papeteries et Louis-Xavier Widerkehr**) a été réaménagée, pour la sécurité de tous les usagers.

Coût: 77 000 €.





#### Eau et assainissement

En 2020, rue Charles-Grad, le réseau d'eau et les branchements ont été renouvelés (entre les rues de Turckheim et de Gérardmer) pour 102 000 €. Rue Victor-Huen, le réseau d'assainissement a été réhabilité, pour 128 700 €. En 2021, la rue du Jura a bénéficié de travaux de renouvellement du réseau d'eau et de réhabilitation du réseau d'assainissement (58 900 € en tout).

Ces mêmes travaux se sont déroulés dans la **rue de Turckheim**, cette année, pour un total de *771 000* €.

#### Câble

En 2021, différents travaux ont été réalisés sur le réseau câblé, pour un total de 24 300 €.

Le réseau a notamment été étendu dans les rues Gustave-Adolphe, Victor-Huen, du Jura ou avenue de la Liberté.

### **DES TRAVAUX** POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

## Électricité



En 2020, 388 000 € ont été consacrés à différents travaux d'électricité. En particulier, le réseau a été renforcé dans les rues de l'Oberharth, du Florimont, de la Bagatelle et place Saint-Joseph.

Pour 2021, les travaux dans ce domaine se chiffrent à 602 400 €. Cela inclut le renforcement du réseau dans les rues Schaedelin, Belfort, Stauffen, Muscat, Sylvaner et Traminer, Bagatelle, Mittelharth, et du Florimont.

## Loisirs et sports

Le gymnase Pfeffel, le stade de la Mittelharth et le pôle sportif de la Waldeslust ont bénéficié de travaux d'entretien et d'amélioration. Au total, en 2020, 57 000 € ont été investis. En 2021, le montant des opérations s'élève à 150 000 €. Enfin, cette année, 43 000 € ont été dépensés.

À titre d'exemple, le terrain de tennis du **stade de la Mittelharth** a été rénové en 2021, tandis qu'une cage de football a été posée en 2020.

Au **pôle sportif de la Waldeslust**, les courts de tennis ont été rénovés en 2021 et 2022.



## **Enseignement et petite enfance**



En 2020 et 2021, **l'école maternelle Les Muguets** et le **groupe scolaire Pasteur** ont bénéficié de travaux d'entretien et d'amélioration, pour 59 000 € au total. Les deux années dernières et en 2022, des travaux se sont aussi déroulés à la **structure multi-accueil Les Marmottes**, pour 125 500 €.



## **Nettoiement**



En 2021, **rue du Jura**, un site de tri a été créé et quatre conteneurs ont été enfouis, en remplacement des conteneurs aériens.

Coût: 41 000 €.

Ces opérations ont été réalisées cette année, rue de Turckheim, pour le même montant.

# **Cultes**



En 2020, **l'église Saint-Joseph, le presbytère et le logement du presbytère** ont bénéficié de travaux d'un montant de 53 200 €. En 2021 et cette année, les travaux ont continué à l'église et au presbytère, pour un total de 32 900 €.

**L'info en + :** Pour plus de sécurité, en 2022, une caméra vidéo a été installée à l'intersection des rues du Wineck et du Jura, pour 13 300 €.

# **VOS ÉLUS** À VOTRE ÉCOUTE





**Éric Straumann** Maire de Colmar Président de Colmar Agglomération



**Odile Uhlrich-Mallet** 1<sup>re</sup> Adjointe au Maire de Colmar En charge de l'urbanisme, de l'équité territoriale et de la transition énergétique





Pascal Sala
En charge du commerce,
de l'artisanat et de l'occupation
du domaine public



**Sybille Berthet**En charge de la jeunesse,
de l'enfance et de l'éducation



Christian Meistermann En charge de la voirie, de l'espace public, du développement durable, des espaces verts et des milieux naturels



Nathalie Prunier En charge de la solidarité, des personnes âgées et du handicap



Michel Spitz En charge de la culture, des arts et du patrimoine



Nadia Hoog En charge de l'attractivité, du tourisme, du marketing territorial et de l'innovation

# **VOS ÉLUS** À VOTRE ÉCOUTE



Olivier Zinck
En charge des finances, de la prospective
budgétaire, de la commande publique
et des affaires juridiques



Michèle Sengelen-Chiodetti En charge de la vie citoyenne, des affaires civiles, des ressources humaines et des relations internationales



**Barbaros Mutlu** En charge des sports et des loisirs



Emmanuella Rossi En charge de la sécurité et de la médiation



Frédéric Hilbert En charge de la mobilité douce et urbaine et des déplacements à vélo



Alain Ramdani En charge de la politique de la Ville

## **INFORMATIONS PRATIQUES**



# Mairie de Colmar

Tél. 03 89 20 68 68

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 Permanence le vendredi jusqu'à 19h (pour l'état civil)

#### **Antenne Ouest (annexe)**

Tél. 03 89 79 51 93

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

## LES NUMÉROS UTILES

Police : **17** 

Pompiers: 18

Samu: 15

#### LES SERVICES EN LIGNE

De nombreuses démarches administratives sont réalisables en ligne par les usagers : des démarches simples et rapides, qui évitent les temps d'attente à la mairie !

L'ensemble de ces démarches peuvent bien sûr être effectuées directement à la mairie.

# Besoin d'une carte d'identité ou d'un passeport ?

Attention, les délais de fabrication peuvent s'allonger suivant les périodes de l'année.

Comptez quatre à six semaines de délai minimum.

#### Mode d'emploi:

Pour une carte nationale d'identité ou un passeport, effectuez une pré-demande en ligne sur passeport.ants.gouv.fr/ puis prenez rendez-vous sur colmar.fr



## Inscription sur les listes électorales

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir son droit de vote.

#### Mode d'emploi :

Inscrivez-vous en ligne, grâce au téléservice disponible sur **colmar.fr** sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.



#### Actes d'état civil

Demandes d'actes de naissance, de mariage ou de décès, effectuez directement votre demande en ligne, rendez-vous sur **colmar.fr** 

## Recensement citoyen

Tout jeune français a l'obligation de se faire recenser dès ses 16 ans.

N'oubliez pas cette démarche et rendez-vous sur **colmar.fr** 

# Pré-demande de Pacte civil de solidarité

#### Mode d'emploi :

Saisissez directement les informations pour votre pré-demande de PACS sur **colmar.fr** 

#### L'antenne Ouest

Retrouvez l'antenne Ouest de la mairie dans le quartier Europe, pour demander des renseignements ou effectuer diverses démarches administratives, comme des demandes d'actes d'état civil (naissances, décès, mariages), des inscriptions sur les listes électorales, ou en école maternelle (durant la période officielle).

Vous pouvez également déposer votre demande de carte d'identité ou de passeport à l'antenne Ouest. Ce service fonctionne uniquement sur rendez-vous.

Attention, la remise des titres d'identité s'effectue exclusivement en mairie.



5a rue de Zurich Antenne ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 03 89 79 51 93



## **Espace France services**

L'espace France services permet aux habitants d'avoir accès à des services publics de proximité. Mis en place par l'État, ce dispositif est porté à Colmar par l'association Face Alsace. Deux bornes informatiques et deux bureaux de confidentialité sont à votre disposition. Vous trouverez des informations ou encore un accompagnement dans vos démarches administratives.

Les structures partenaires tiennent aussi des permanences, notamment la CAF, l'Assurance maladie, l'Assurance retraite ou les Finances publiques.



5 rue de Zurich

Du mardi au samedi de 8h30 à 12h et sur rendez-vous du mardi au vendredi de 13h30 à 17h.

# Ramassage des ordures ménagères et biodéchets

Le service gestion des déchets de Colmar Agglomération assure l'enlèvement des ordures ménagères et des biodéchets à Colmar. Les collectes sont effectuées le matin à partir de 5h40. Les bacs doivent être sortis la veille à partir de 20h et rentrés après le passage du véhicule de collecte pour ne pas encombrer les trottoirs.

Des rattrapages de collecte sont réalisés lors des jours fériés.

Retrouvez les calendriers de ramassage sur le site : agglo-colmar.fr/collecte-dechets

